

Concevoir et animer une formation adaptée à un public de professionnels de la petite enfance

RS6447 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44517, 44587, 44041
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2028

Certificateur(s)

HALPPY ACADEMY · SIRET : 80860823600028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise l'appropriation des techniques et outils sur toutes les étapes de mise en œuvre d'un dispositif pédagogique adapté au secteur, aux structures et aux acteurs de la petite enfance pour transmettre les compétences, les connaissances et les évolutions des pratiques et accompagner les équipes.

Elle s'inscrit dans le développement de compétences additionnelles aux métiers de la petite enfance en réponse à un besoin conséquent de professionnels qualifiés et permet le développement de compétences s'appuyant sur une pédagogie très active, constructive et participative, reposant sur la réflexivité autour des pratiques et soutenue par un suivi dans une démarche d'amélioration continue.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser la demande du gestionnaire d'une structure issue du secteur d'activité de la petite enfance afin d'identifier son besoin et paramétrer ses attentes, la durée de la formation et le nombre de stagiaires possibles.
- Spécifier le public visé issu du secteur d'activité de la petite enfance en identifiant le niveau de connaissance initiale, les compétences professionnelles existantes, leur niveau d'inclusion (sociale et/ou handicap) et en appliquant les règles de l'andragogie, afin de rendre optimal et homogène le contenu de la formation.
- Concevoir un programme de formation prenant en compte la spécificité et l'hétérogénéité des professionnels du domaine de la petite enfance, en définissant des objectifs de formation et pédagogiques, ainsi que les modalités, les méthodes et les supports pédagogiques les plus adaptés aux besoins et au public visé, pour permettre la progression des stagiaires vers l'acquisition des compétences psycho-sociales attendues.
- Démarrer une formation en créant un cadre d'intervention bienveillant et sécurisant, en recueillant les attentes des stagiaires issus du secteur de la petite enfance et en adoptant une posture de formateur modélisante, congruente et positive à leur égard, afin d'établir un climat de confiance propice aux apprentissages et favorisant la participation et l'engagement.
- Animer une formation auprès d'un public de professionnels de la petite enfance en mobilisant des méthodes pédagogiques diversifiées, favorisant la réflexivité et le questionnement de la pratique, pour susciter écoute, découverte, ouverture et intérêt vers une évolution des pratiques professionnelles et renforcer leur motivation.
- Positionner les professionnels de la petite enfance comme acteurs de l'inclusion afin de les sensibiliser à l'accueil individualisé en réponse au besoin de chaque enfant.
- Dynamiser un groupe de professionnels de la petite enfance en alternant le rythme de l'animation, en favorisant la participation et l'interactivité entre les membres et en variant la pédagogie afin de maintenir l'attention et la concentration et obtenir une meilleure appropriation des apprentissages.
- Gérer les situations difficiles telles que la gestion du stress ou la gestion de conflit au cours de la formation en

mobilisant les techniques de communication, de gestion du stress ou de résolution de problème pour maintenir un échange constructif et positif au sein du groupe de professionnels de la petite enfance et définir ensemble des situations satisfaisantes pour chacun.

- Mesurer les acquis en cours et en fin de formation afin de suivre dans le temps la progression des apprentissages des professionnels de la petite enfance et qu'ils tirent profit d'une rétroaction significative en apprenant de leur expérience.
- Mesurer l'efficacité et la qualité des formations en menant des évaluations auprès des parties prenantes concernées par l'action de formation (commanditaire, stagiaires, financeurs) afin de veiller à leur satisfaction dans le cadre d'un système qualité performant.
- Réaliser une analyse et une auto-évaluation de sa pratique pour définir ses axes d'amélioration et ajuster ses actions le cas échéant.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 3 ans d'expérience dans les métiers de la petite enfance ET être titulaire d'un des diplômes ou qualifications suivants : infirmière éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP Petite Enfance, puéricultrice, éducateur spécialisé, assistante maternelle ou psychologue.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'ensemble de la formation et validé la totalité des compétences.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de deux personnes extérieures à l'organisme de formation et ayant une expérience professionnelle dans le champ de la formation de professionnels de la petite enfance et/ou de direction.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2028
Date de dernière délivrance possible	21/06/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	17	—	—	—
2021	9	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5357

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://halppyacademy.catalogueformpro.com/3/formateur-et-pro-de-laccompagnement/761491/formation-de-formateur-petite-enfance>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6447/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 600 € – 4 788 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	61
Parcours menés à terme	33
Taux d'achèvement	54 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	60
Montant total engagé	213 281 €
Coût moyen par dossier	3 555 €
Durée moyenne	150 h
Période	04/2024 – 09/2026
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	14 %
France Travail	2 %
Entreprise	1 %
Régions	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.